

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 12 SEPTEMBRE 2011**

Séance ordinaire du conseil du 12 septembre 2011 tenue au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

PRÉSENCES :

Daniel-Luc Tremblay, Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient aussi présents le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier, la directrice générale / greffière adjointe Mme Céline Bastien ainsi que cinq personnes dans l'assistance.

La séance ordinaire est maintenant ouverte, il est 19 h 00.

2011-09-314 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC LES AJOUTS

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts tel qu'il suit tout en gardant le varia ouvert :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1- **LÉGISLATION :**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011

1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 août 2011

- 1-3 Autres matières
 - a) Dépôt de la déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale
 - b) Gestion GT

2 ADMINISTRATION :

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques au 31 août 2011
- 2-2 Engagement des dépenses – septembre 2011
- 2-3-A Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – août 2011
- 2-3-B Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – août 2011
- 2-4 Autorisation de paiement – Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés
- 2-5 Approbation du budget révisé de l'Office municipal d'habitation de Gracefield
- 2-6 Acceptation de l'offre publicitaire de La Gatineau
- 2-7 Autorisation de participation au séminaire de formation de PGMegaGest
- 2-8 Abroger les résolutions : 2011-08-284, 2011-08-285, 2011-08-286 et 2011-08-288
- 2-9 Adoption de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes
- 2-10 Mandat à un arpenteur-géomètre pour faire la désignation des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes
- 2-11 Ordonnance de vente à l'enchère publique
- 2-12 Mandat à Me Francine Pharand
- 2-13 Autorisation de paiement – Les Entreprises Bourget Inc.

- 2-14 Autorisation de paiement – Me André Larocque
- 2-15 Autorisation de paiement – M. Henri Knight
- 2-16 Engagement de dépenses – 30 rue Principale
- 2-17 Dépenses – Fête de l’Amour
- 2-18 Dépenses – Jean-Marie L’Heureux (toiture centre communautaire)
- 2-19 Dépenses – réparation du 30 rue Principale

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

5- TRANSPORT:

- 5-1 Formation – Signalisation des travaux routiers
- 5-2 Achat de sable tamisé
- 5-3 Dépôt de l’ouverture de soumission pour l’achat de sel à glace
- 5-4 Achat de sel à glace en vrac
- 5-5 Déneigement du chemin Henri (M. Jacques Barbe)

6- HYGIÈNE DU MILIEU :

- 6-1 Demande de soumission publique pour le service de collecte et de transport des ordures ménagères

7- LOISIR ET CULTURE :

- 7-1 Demande de soumission par voie d’invitation pour l’ensemencement du Lac à la Barbue (reporté)

- 8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
- 9- **RAPPORT DES COMITÉS :**
- 10- **PÉRIODE DE QUESTIONS :**
- 11- **CORRESPONDANCES**
- 12- **VARIA:**
- 13- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-315 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2011

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011 soit adopté tel que rédigé par la greffière adjointe et que celle-ci soit dispensée d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-09-316 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22
AOÛT 2011**

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 août 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Dépôt de la déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale.

2011-09-317 GESTION GT

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'accepter l'offre de service de la firme Gestion GT pour la gestion de dossiers CSST au montant de 3 000.00 \$ par année pour une durée de 2 ans.

Il est aussi résolu que le directeur général est autorisé à signer ladite offre de service pour et au nom de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-09-318 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX
/ AOÛT 2011**

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes et approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, selon les listes ci-annexées sous la cote 2011-09-318 faisant partie intégrante de ce procès-verbal pour un montant total de 664 928.12 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-09-319 ENGAGEMENT DE DÉPENSES /
SEPTEMBRE 2011**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

Administration	847.37 \$
Transport	10 230.47 \$
Urbanisme	43.27 \$
Loisir et culture	609.70 \$

Il est de plus résolu, que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2011-09-319.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation de pouvoir permis selon le règlement #85-2010 pour le mois d'août 2011.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – août 2011.

**2011-09-320 AUTORISATION DE PAIEMENT –
DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT
& ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser le paiement à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné,
Hébert & Associés au montant de 702.06 \$ (dossier 002788)

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-09-321 APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE
L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
GRACEFIELD**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'approuver le budget révisé de l'Office municipal d'habitation
de Gracefield au montant de 3 222.00 \$ et d'autoriser le paiement
du solde à payer de 685.00 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-322 OFFRE PUBLICITAIRE – LA GATINEAU

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'accepter l'offre publicitaire de La Gatineau pour 6 occasions pour un montant forfaitaire de 269.00 \$ pour un espace simple, les occasions choisies sont les suivantes :

- Semaine de la sécurité dans le transport scolaire
- Pâques
- Fêtes des Québécois ou St-Jean
- Fête du Canada
- Fête du travail
- Semaine de protection contre les incendies
- Noël et le Jour de l'An

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-323 SÉMINAIRE DE FORMATION – PGMEGAGEST

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser mesdames Louise Carpentier et Jacqueline Boucher à participer au séminaire de formation de PGMegaGest qui se tiendra le 4 octobre prochain à Gatineau au montant de 500.00 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que les frais de déplacement et de subsistance seront à la charge de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-324 ABROGATION DE RÉOLUTIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que les résolutions suivantes soient abrogées : 2011-08-284, 2011-08-285, 2011-08-286 et 2011-08-288.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-325 ADOPTION DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes soit acceptée tel que déposée par la trésorière conformément à la sélection des dossiers de Me Marie-Josée Beaulieu.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09- 326 MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE POUR EFFECTUER LA DÉSIGNATION DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

ATTENDU QUE le 12 septembre 2011, la trésorière a déposé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, conformément à la sélection des dossiers de Me Marie-Josée Beaulieu;

ATTENDU QUE la description de certains immeubles n'est pas conforme aux dispositions du *Code civil du Québec* pour permettre éventuellement l'inscription d'un acte relativement à un transfert de propriété en faveur des adjudicataires;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

De nommer monsieur Stéphane Gagnon arpenteur-géomètre, afin d'effectuer la désignation des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes lors de la vente à l'enchère publique, et ce, conformément aux articles 3026 à 3042 *C.c.Q.*

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-327 ORDONNANCE DE VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la liste des immeubles à l'égard desquels des taxes sont impayées, conformément à la sélection des dossiers de Me Marie Josée Beaulieu, et présentée par la trésorière;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que ce Conseil nomme Me Francine Pharand à titre de greffière adjointe aux fins de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes et ordonne à cette dernière, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires, à l'enchère publique, le 24 novembre 2011 à 10 heures, et ce, au bureau du conseil situé au 5 rue de la Polyvalente, Gracefield (Centre récréatif et communautaire).

Les immeubles devant être vendus à l'enchère publique figurent à l'Annexe 1 de la présente résolution.

Il sera procédé à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes selon les articles 511 et ss de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-328 MANDAT À ME FRANCINE PHARAND

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Gracefield désire procéder à la vente des immeubles désignés à l'annexe 1, déposée, conformément à la sélection des dossiers de Me Marie-Josée Beaulieu, par la trésorière à la séance du 12 septembre 2011;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De mandater Me Francine Pharand, avocate et greffière adjointe aux fins de la vente pour défaut de paiement de taxes, située au 166 de la rue Wellington à Gatineau, afin qu'elle procède à la vente pour défaut de paiement des taxes des

immeubles selon la liste déposée par la trésorière, vente qui se tiendra le 24 novembre 2011 à 10 heures au 5 rue de la Polyvalente à Gracefield (Centre récréatif et communautaire), le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Les honoraires de Me Pharand seront les suivants :

- Ouverture du dossier : 20.00 \$ chacun
- Base : 200.00\$ par dossier
- Mise en demeure : 25.00 \$ par personne
- 10 % du montant total de la facture de taxes
- Plus les déboursés suivants :
 - * courrier certifié
 - * bureau d'enregistrement
 - * avis dans les journaux
 - * frais de greffe
 - * frais de l'index aux immeubles

Il est de plus résolu que si un immeuble est vendu, tous les frais seront déboursés par l'acquéreur sinon, ces frais seront déboursés par la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-329 AUTORISATION DE PAIEMENT – LES ENTREPRISES BOURGET INC.

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser le paiement aux Entreprises Bourget Inc :

- Chemin Laprise : 54 648.00 \$ + les taxes applicables
- Rue Vaillancourt : 17 494.80 \$ + les taxes applicables
- Chemin Poisson-Blanc : 28 221.00 \$ + les taxes applicables.

Il est aussi résolu qu'une retenue de 15 % sera effectuée jusqu'au balayage complet des 3 chemins, soit Laprise, Vaillancourt et Poisson-Blanc.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-330 AUTORISATION DE PAIEMENT – ME ANDRÉ LAROCQUE

ATTENDU QUE le notaire André Larocque a reçu les dossiers aux fins de la vente pour défaut de paiement de taxes afin d'examiner les descriptions techniques ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser le paiement au montant de 341.78 \$ taxes incluses à Me André Larocque pour les vérifications et informations transmises dans le dossier ci-haut mentionné.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-331 AUTORISATION DE PAIEMENT À M. HENRI KNIGHT

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser le paiement d'une compensation financière à M. Henri Knight pour l'utilisation d'une parcelle de terrain de 192 p.c. ainsi qu'une compensation pour l'entretien de la pompe incendie ainsi que le déneigement de cette parcelle de terrain pour un montant total de 800.00 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-09-332 AUTORISATION DE DÉPENSES – 30 RUE PRINCIPALE

ATTENDU QU' une partie de la toiture du bâtiment sis au 30 rue Principale a besoin d'être changée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé par la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser une dépense de 3 417.75 \$ taxes incluses aux Couvreurs Rochon pour enlever et remettre au 30 rue Principale, une section de toiture d'environ 1 100 pieds carrés et les fournitures nécessaires tel que son offre.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-333 VIN D'HONNEUR – FÊTE DE L'AMOUR

ATTENDU QUE le 18 septembre 2011, la Paroisse de Gracefield organise la fête de l'Amour et demande à la Ville de payer et servir le vin d'honneur;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser une dépense au montant de 300.00 \$ pour cet activité et payable au Chevaliers de Colomb, conseil 9744.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-334 AUTORISATION DE DÉPENSES – JEAN-MARIE L'HEUREUX

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

D'autoriser une dépense de 2 300.00 \$ plus les taxes applicables pour la réfection partielle de la toiture du Centre récréatif et communautaire à Jean-Marie L'Heureux architecte pour les relevés, la coordination, plan et devis sur plan ainsi que pour les services durant l'appel d'offre, la période de soumission et l'exécution des travaux.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-335 RÉPARATIONS AU 30 RUE PRINCIPALE

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser une dépense de 512.66 \$ du fournisseur Hélices Piramax pour la réparation et l'installation de support d'aluminium à la Clinique Santé Haute-Gatineau, le tout conformément à son estimé.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-336 FORMATION – SIGNALISATION DES TRAVAUX ROUTIERS

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'accepter l'offre de service d'APSAM, pour la formation Cours de sécurité sur la signalisation des travaux routiers et d'autoriser M. Paul Alie à assister à la formation qui se tiendra le 27 septembre prochain au Centre Récréatif et Communautaire pour une dépense estimée à 120.00 \$ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-337 ACHAT DE SABLE TAMISÉ

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser du fournisseur Carrière Tremblay et Fils l'achat de 7 092 tonnes de sable tamisé représentant une dépense estimée à 20 000.00 \$ qui sera imputée au poste budgétaire 02 33010 622.

D'autoriser du fournisseur Carrière Tremblay et Fils l'achat de 5 221 tonnes de sable tamisé représentant une dépense estimée à 14 800.00 \$ qui sera imputée au poste budgétaire 02 33000 622.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Dépôt de l'ouverture du procès-verbal de l'ouverture de la soumission 14-2011.

2011-09-338 ACHAT DE SEL EN VRAC

ATTENDU QUE des soumissions par voie d'invitation ont été envoyées à deux fournisseurs;

ATTENDU QUE les deux soumissionnaires ont déposé leurs soumissions :
1) Sel Warwick : 103.50 \$ la tonne
2) Sifto Canada Corp : 94.47 \$ la tonne

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser l'achat de 340 tonnes de sel à glace en vrac du fournisseur Sifto Canada Corp. étant le plus bas soumissionnaire au coût de 94.47 \$ la tonne, transport inclus, plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-339 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE M. JACQUES BARBE

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

De renouveler l'entente pour le déneigement du chemin de M. Jacques Barbe pour la saison 2011-2012 et de procéder au déneigement de la partie du chemin Henri qui se rend jusqu'à la résidence de ce dernier, soit sur une distance de .4 kilomètre.

Il est de plus résolu que le contribuable devra payer pour la saison 2011-2012 le service de déneigement au montant de 500.00 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que cette entente sera réévaluée en septembre 2012.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée majoritairement.

**2011-09-340 DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE
POUR LE SERVICE DE COLLECTE ET DE
TRANSPORT DES ORDURES**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser la direction générale à demander des soumissions publiques pour le service de collecte et de transport des ordures pour les années 2012, 2013 et 2014.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le point 7-1 est reporté.

Aucun rapport de comité mais M. le maire mentionne que le conseil est en réunion depuis 13 heures aujourd'hui afin de travailler les dossiers municipaux et je vous informe que nous allons faire une allée de pétanque supplémentaire.

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

Note au procès-verbal :

Dépôt de la correspondance du 1^{er} au 31 août 2011.

2011-09-341 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 30.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Le maire

Le directeur général /
greffier

Réal Rochon

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Rochon
Maire